

# MAIRIE DE THIEUX

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024 DE THIEUX

Nombre de conseillers en exercice : 09

Nombre de conseillers présents : 07

Pouvoirs : 0

Date de la convocation : 06/06/2024

Date d'affichage : 06/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Nadine GUIGOT, Maire. La séance a été publique.

Présents : Mme Nadine GUIGOT, Maire.

M. Philippe BUQUET, adjoint.

Mme Nelly DUHAMEL.

Mrs Julien GREGOIRE, Bruno DUMESGE, Éric POTDEVIN.

Mme Christine GREGOIRE est arrivée à 18h15.

Absent excusé : M. Nicolas DEMAZURE, adjoint.

Absente : Mme Michèle RIQUIER.

Secrétaire de séance : M. Philippe BUQUET.

### **1 – PROJET CITY-STADE :**

Mme le Maire explique qu'elle a demandé à M. Claisse de chez AGORESPACE d'assister à la réunion afin d'expliquer les travaux du projet de réalisation d'un city-stade derrière la salle communale (derrière le futur parking) de présenter le devis et de répondre aux éventuelles questions.

Mme le Maire laisse donc ensuite la parole à M. Claisse.

M. Claisse explique que le terrain multisports a 2 vocations : c'est un lieu de rencontre, un vrai lieu de vie ; et c'est aussi un site pédagogique pour les écoles.

Il explique ensuite que le terrain est garanti : 30 ans, que toutes les fournitures viennent de France et que le gazon synthétique est de haute gamme mais qu'il est fabriqué en Hollande.

M. Claisse explique ensuite que le chiffrage global s'élève à : 70 000,00 euros H.T + 29 705,00 euros H.T pour la plateforme et que ces travaux peuvent être subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de : 75%.

Mme le Maire demande ensuite l'avis du Conseil Municipal pour les travaux du city-stade.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les Conseillers Municipaux présents acceptent la réalisation le devis et acceptent de faire une demande de subvention.

### **2 – POSE CHALET EXTERIEUR A L'ECOLE MATERNELLE :**

Mme le Maire explique que tout le matériel de l'école est stocké à l'endroit où se trouve la chaudière mais que cela est dangereux. Elle propose donc l'achat d'un chalet extérieur réservé au matériel des écoles.

Les Conseillers Municipaux proposent de demander à la directrice d'effectuer du tri dans un 1<sup>er</sup> temps afin d'avoir plus de place. Ils proposent également de « mettre à disposition » l'agent communal afin de l'aider ?

### **3 – NUMERISATION REGISTRES ETAT-CIVIL :**

Mme le Maire explique qu'elle a reçu une proposition commerciale concernant la numérisation des actes d'Etat-Civil.

Les Conseillers Municipaux proposent de contacter d'autres prestataires afin d'avoir différents devis.

### **4- PREPARATION MANIFESTATION 14 JUILLET 2024 :**

A l'unanimité, l'ensemble des Conseillers Municipaux décident de faire comme l'an passé.

## **5 – QUESTIONS DIVERSES :**

\* Mme le Maire explique que Mme Capelle Francine sera à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 et propose de lui faire un pot de départ. Il est envisagé de le faire début septembre, Mme le Maire va se rapprocher de Mme Capelle Francine afin de voir si elle est disponible.

\*Mme le Maire demande à chacun les horaires de présence au bureau de vote des élections pour le 30 juin puis pour le 07 juillet.

M. Potdevin Éric et Mme Riquier Michèle précisent qu'ils seront absents.

Mme Duhamel Nelly, Mme Grégoire Christine, M. Grégoire Julien, M. Dumesge Bruno, M. Buquet Philippe, Mme Guigot Nadine donnent l'horaire de leur présence au bureau de vote.

Pour compléter Mme le Maire doit contacter M. Demazure Nicolas, Mme Bertin Marie-Christine, M. Grenu Claude, M. Hannicq Bernard et M. Prouillet Christophe si nécessaire.

\*M. Dumesge Bruno demande si la mairie a été sollicitée dernièrement par des démarcheurs qui sont passés dans le village. Mme le Maire répond que personne ne s'est présenté à la mairie.

\*M. Potdevin Éric fait part d'une demande de clôture mitoyenne avec M. Bourachdene et le logement communal. Le Conseil Municipal répond qu'il faut aller voir sur place avant de se prononcer.

\*Le Conseil Municipal fait état de la clôture de chez M. Becquet qui se dégrade, il faudrait voir le cout d'une réhabilitation.

Fin de la séance à 20h00.

Le Maire,

Les Conseillers,